

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-PAUL-DE-LA-CROIX

À tous les citoyens et les citoyennes de Saint-Paul-de-la-Croix,

Il me fait plaisir de vous présenter un bref rapport sur la situation financière de votre Municipalité. Cet exposé traitera principalement des points suivants : derniers états financiers; dernier rapport du vérificateur; programme triennal d'immobilisations 2016, 2017 et 2018; indicateurs de gestion; indications préliminaires se rapportant aux états financiers 2016; liste des contrats comportant une dépense de plus 25 000 \$; rémunération des membres du Conseil et les grandes orientations générales du prochain budget et du programme triennal.

DERNIERS ÉTATS FINANCIERS

Résumé du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

- Revenus	843 787 \$
- Dépenses de fonctionnement	(716 174 \$)
- Remboursement de la dette à long terme	(25 100 \$)
- Affectations des activités d'investissement	(0 \$)
- Affectation excédent (déficit) accumulé	0 \$
- Réserves financières et fonds réservés	(7 700 \$)
- <i>Surplus de l'exercice à des fins fiscales</i>	94 813 \$

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

- Revenus	15 000 \$
- Dépenses d'immobilisations	(57 637 \$)
- Financement à long terme des activités d'investissement	0 \$
- Affectations des activités de fonctionnement	0 \$
- Surplus accumulé non affecté	42 637 \$
- <i>Surplus de l'exercice à des fins fiscales</i>	0 \$
- Surplus accumulé de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2015	424 952 \$
- Surplus accumulé de fonctionnement affecté au 31 décembre 2015	176 300 \$

DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification comptable a été effectuée par la firme Mallette conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2015 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date.

DERNIER PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Ce rapport couvre les années 2016, 2017 et 2018. Le montant total des dépenses prévues à ce programme totalise la somme de 475 200 \$ répartie en 17 projets différents. Un montant de 169 200 \$ s'applique à l'année 2016, 164 000 \$ à l'année 2017 et 14 200 \$ à l'année 2018.

Tous les ans, la Municipalité de la paroisse de Saint-Paul-de-la-Croix adopte un programme triennal de dépenses en immobilisations. Il est toujours possible de réviser ce programme en cours de route compte tenu de l'urgence de certains travaux.

INDICATEURS DE GESTION

Cette année, les municipalités du Québec n'ont plus l'obligation de faire un rapport pour les indicateurs de gestion au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire qui permettaient d'évaluer la performance de la Municipalité comparativement à l'année précédente par certains ratios.

PROJETS D'ACTUALISATION DE 2016 ET LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SE RAPPORTANT AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Cette année, au niveau du Service incendie :

- Une nouvelle demande a été effectuée dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et celle-ci a été transmise à la MRC de Rivière-du-Loup.

Au niveau du Service des travaux publics :

- Des travaux d'amélioration, d'élargissement, d'abaissement et de rechargement ont été effectués au chemin du 1^{er} rang Est et celui du 2^e rang Est et ainsi que des travaux d'entretien à différents endroits du réseau routier municipal.
- Des travaux de débroussaillage :
 - Mécanisé au chemin du 3^e rang Est;
 - Hydraulique à différents endroits du réseau routier municipal.
- Fourniture et livraison d'une chargeuse-rétrocaveuse, Caterpillar, modèle 420F2IT, 2015, au montant de 133 362,66 \$ plus taxes. Ce véhicule est financé sur une période de 60 mois par Crédit Municipal et Manufacturier Rexcap inc. de Sherbrooke, qui agit comme agent/courtier de la Banque Royale du Canada. La valeur résiduelle est 20 004,40 \$ plus taxes avec option d'achat.

- Des travaux de traçage de lignes de rues ont été exécutés à l'ensemble du réseau routier municipal.

Au niveau de l'hygiène du milieu :

- Signature d'un protocole d'entente avec la Société V.I.A. inc. pour le traitement des matières recyclables.
- Entente avec Récupération des Basques, pour la collecte du plastique agricole, couvrant la période de juin à novembre 2016.

Au niveau de l'aménagement du territoire :

- Révision quinquennale des règlements d'urbanisme, en collaboration avec le Conseil municipal, le Comité consultatif d'urbanisme et la MRC.

Dans les autres dossiers :

- La Municipalité a travaillé en collaboration avec différents partenaires pour les dossiers suivants :
 - Projet du pont de la rivière Mariakèche;
 - Projet du *Chemin de Saint-Rémi*;
 - Projet du service de garde scolaire municipal et communautaire;
 - Projet de labyrinthe *Les Secrets de Salix*;
 - Projet des sentiers équestres;
 - Projet du livre d'artistes;
 - Projet de la bibliothèque municipale au *Fonds Jeunesse CDJL*;
 - Projet d'un croque-livres installé au parc municipal;
 - Projet de la toiture du côté nord de la salle paroissiale ainsi que les arrêts de neige côtés nord et sud de cet immeuble;
 - Projet *Nouveaux Horizons*.

La Municipalité espère terminer son année financière avec un surplus d'opération à moins que ne survienne un événement hors de notre contrôle.

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$

La Loi prévoit le dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité a conclus depuis la dernière séance du Conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière. Cette liste couvre la période du 11 novembre 2015 au 31 octobre 2016 :

- **MRC de Rivière-du-Loup**
(Quotes-parts)

La Loi prévoit aussi le dépôt de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même entrepreneur, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$:

- **Banque HSBC Canada**
(Crédit-bail pour le camion et les équipements de déneigement)

- **Revenu Québec**
(Remises gouvernementales)

RÉMUNÉRATION DES ÉLU(ES) MUNICIPAUX

Pour 2016, la rémunération du maire est 7 804,92 \$. Celle-ci est répartie de la façon suivante :

- Le 2/3 imposable soit 5 203,28 \$;
- Le 1/3 en allocation de dépenses non imposable de 2 601,64 \$.

Également, une rémunération de 4 153 \$ est versée au maire par la MRC de Rivière-du-Loup relativement à sa représentation au Conseil des maires, au comité consultatif agricole et celui des matières résiduelles. Cette dernière est répartie de la façon suivante :

- Le 2/3 imposable soit 2 769 \$;
- Le 1/3 en allocation de dépenses non imposable de 1 384 \$.

Chaque conseiller(ère) reçoit un traitement de 2 601,64 \$. Celui-ci est réparti de la façon suivante :

- Le 2/3 imposable soit 1 734,44 \$;
- Le 1/3 en allocation de dépenses non imposable de 867,20 \$.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

Pour l'instant, les orientations du prochain budget ne sont pas encore établies. Le Conseil municipal devra étudier les projets en cours et analyser les nouveaux dossiers afin d'établir par la suite les priorités de réalisation.

C'est le **mardi 20 décembre 2016, à 20 h**, à la salle du Conseil, au 3B, rue du Parc, Saint-Paul-de-la-Croix, que le Conseil municipal adoptera à sa séance extraordinaire les prévisions budgétaires 2017 et le programme triennal 2017, 2018 et 2019.

Vous êtes donc invités, à titre de citoyens et de citoyennes, à prendre une part active à la vie de votre Municipalité en assistant aux séances du Conseil.

Finalement, le Conseil continuera d'assurer sa bonne collaboration avec tous les organismes du milieu dans le but de voir à l'avancement des dossiers et des projets de notre collectivité.

Le maire,

Philippe Dionne